

Week-end de 3 jours de SKI HORS-PISTE

Les Ménuires

Du vendredi 16 au dimanche 18 janvier 2026



Rendez-vous le jeudi 15 janvier

à l'hôtel Terminus Hôtel des 3 Vallées à Moûtiers

ORGANISATRICE

Mathilde Pégard

Tél. : 06 11 74 44 20

@ : mathilde.pegard@gmail.com

DESCRIPTION DE LA SORTIE

3 jours de freerando (ski hors-piste avec peaux) avec un guide local que nous connaissons bien.

Nous utiliserons nos skis de randonnée équipés de peaux de phoque et de couteaux (possibilité de louer sur place). Les équipements de sécurité (DVA, pelle, sonde) sont obligatoires mais peuvent être fournis par le guide, si besoin.

Nous prendrons les remontées mécaniques puis grimperons en peaux de phoque (ou en chaussures de ski) vers les zones de ski hors-piste, en cherchant à limiter la montée à quelques centaines de mètres chaque jour.

POUR QUI

Au minimum bon skieur toutes neiges, habitué au hors-piste avec localement de fortes pentes. Ayant déjà pratiqué la peau de phoque.

HEBERGEMENT

Terminus Hôtel des 3 Vallées à Moûtiers le jeudi soir (nuit + petit-déjeuner)

Refuge du lac du Lou aux Ménuires (2 nuits en demi-pension + petit-déjeuner) le vendredi et samedi soirs

COMBIEN DE PERSONNES

Groupe de 6 personnes

TRANSPORTS VERS ET DEPUIS MOÛTIERS

A l'heure où nous publions cette fiche, les billets SNCF ne sont pas encore mis à la vente, ils devraient l'être à partir du 12/11/2025. Les horaires sont donc susceptibles de varier.

Trains conseillés :

PARIS GARE DE LYON ⇄ MOÛTIERS-BRIDES-LES-BAINS

Aller : Jeudi 15/01 17:46 > 22 :10 ou 18:46 > 23:46

Retour : Dimanche 18/01 17:16 > 23 :08 (ne pas prévoir de retour avant 17h)

Ou co-voiturage (à organiser éventuellement dès que le groupe est constitué)

PARTICIPATION FINANCIERE : 485€ par personne

Ce qui est compris : 1) l'encadrement professionnel par un Guide de Haute Montagne, 2) L'hébergement en demi-pension : petit déjeuner et repas du soir en refuge ou à l'hôtel

Ce qui n'est pas compris : 1) forfaits ski stations (y compris pour le guide, selon stations) 2) AR Paris-Moûtiers, 3) piqueniques du midi (selon conditions météo, déjeuner piquenique en général y compris pour le guide), 3) Assurance ski hors domaine skiable et haute-montagne obligatoire (ANCEF ou FFCAM par exemple, incluant responsabilité civile, frais de recherche et de secours, frais de retour au domicile ou à un établissement de soin - informations sur www.passeportmontagne.com) 5) De manière générale, tout ce qui ne figure pas sous « *ce qui est compris* »

L'inscription et le règlement seront effectués en ligne via un lien adressé par mail aux personnes intéressées (Cf chapitre Modalités particulières d'inscription ci-après).

Acompte de 145.50€ par carte bancaire à l'inscription

Solde de 339.5€ par débit automatique au plus tard le 1^{er} décembre 2025

MODALITES PARTICULIERES D'INSCRIPTION

Inscription en ligne sur le site www.billetweb.com

1. Une demande de pré-inscription est à envoyer au préalable par mail à l'organisatrice Mathilde Pégard mathilde.pegard@gmail.com
2. Lorsque celle-ci est validée le lien d'inscription définitive sur le site **www.billetweb.com** et de paiement du premier acompte vous sera envoyé par mail.
3. A réception de ce lien, votre inscription sera à faire dans les meilleurs délais sur le site www.billetweb.com

CONDITIONS D'ANNULATION

Chaque participant est responsable de sa propre sécurité. Une assurance ski hors domaine skiable et haute-montagne est obligatoire (ANCEF ou FFCAM par exemple incluant responsabilité civile, frais de recherche et de secours, frais de retour au domicile ou à un établissement de soin - informations sur www.passeportmontagne.com, possibilité de la prendre sur place).

CONDITIONS D'ANNULATION A L'INITIATIVE DU PARTICIPANT :

- ✓ Jusqu'à 15 jours avant le départ : 15€ retenus
- ✓ Moins de 15 jours avant le départ : la totalité est retenue, si personne ne remplace la personne qui se désiste

CONDITIONS D'ANNULATION OU DE MODIFICATIONS TARIFAIRES A L'INITIATIVE DE L'ORGANISATEUR :

- ✓ 1 désistement jusqu'à 15 jours avant le départ, nécessité d'un accord du groupe pour continuer à 5 si celui qui s'est désisté n'est pas remplacé
- ✓ Plus de 1 désistement jusqu'à 15 jours avant le départ, il faut annuler la sortie. Remboursement intégral de chacun

En complément des cas ci-dessus, en cas de très mauvais temps prévu sur la semaine ou d'absence de neige ou de trains annulés, au plus tard le 15 jours avant le départ, il faudra décider collectivement si on abandonne la sortie. Dans **ce cas chacun aura le risque de perdre environ 150€ si le bureau des guides estime lui que la sortie est possible. Si la sortie est maintenue, voir conditions sur guidesdesarcs.com pour les jours inskiables.**